RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00705
Numéro SIREN : 792 396 319
Nom ou dénomination : ITHAQUE

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2024 sous le numéro de dépôt 629

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 949,40	1 949,40		
Autres immobilisations corporelles	5 126,38	5 126,38		345,66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 616,00		15 616,00	15 616,00
TOTAL (I)	**22 691,78**	**7 075,78**	**15 616,00**	**15 961,66**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	313 709,07		313 709,07	282 386,25
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	44 669,49		44 669,49	37 302,65
Clients douteux, litigieux (3)	10 679,63	9 656,08	1 023,55	1 526,55
Personnel et comptes rattachés (3)				5 506,10
Créances fiscales et sociales (3)	21 868,11		21 868,11	19 958,15
Débiteurs divers (3)	27 694,04		27 694,04	15 792,06
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	43 073,91		43 073,91	65 314,24
Charges constatées d'avance (3)	3 101,03		3 101,03	1 754,00
TOTAL (II)	**464 795,28**	**9 656,08**	**455 139,20**	**429 540,00**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**487 487,06**	**16 731,86**	**470 755,20**	**445 501,66**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 500,00)	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	750,00	750,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		18 522,65
Report à nouveau	-39 786,70	563,76
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**31 117,03**	**-58 873,11**
SITUATION NETTE	-419,67	-31 536,70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-419,67**	**-31 536,70**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 639,00	5 229,00
TOTAL (II)	**5 639,00**	**5 229,00**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	131 074,24	200 876,43
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 012,00	12 012,00
Groupe et associés	100,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	217 280,98	168 988,19
Fournisseurs, factures non parvenues	44 902,79	37 534,63
Dettes fiscales et sociales	60 165,86	51 751,32
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		646,79
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**465 535,87**	**471 809,36**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**470 755,20**	**445 501,66**
(1) Dont à plus d'un an	*100 582,00*	
(1) Dont à moins d'un an	*364 953,87*	*471 809,00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		*50 000,00*
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 491 038,75	2 319 758,06	171 280,69	7,38
Production vendue (biens et services)	4 706,71	4 880,86	-174,15	-3,57
Montant net du chiffre d'affaires	**2 495 745,46**	**2 324 638,92**	**171 106,54**	**7,36**
Subventions d'exploitation	72 935,00		72 935,00	
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	12 022,24	781,70	11 240,54	
Autres produits	698,75	36 971,48	-36 272,73	-98,11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**2 581 401,45**	**2 362 392,10**	**219 009,35**	**9,27**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	2 095 406,02	1 934 628,48	160 777,54	8,31
Variation de stocks	-31 322,82	-4 351,30	-26 971,52	-619,85
Achats de matières premières et autres approvis.	78,44	30,00	48,44	161,47
Autres achats et charges externes	243 572,25	224 213,34	19 358,91	8,63
Impôts, taxes et versements assimilés	5 539,01	5 852,38	-313,37	-5,35
Salaires et traitements	199 389,54	215 335,26	-15 945,72	-7,41
Charges sociales	28 305,54	38 288,68	-9 983,14	-26,07
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	345,66	923,67	-578,01	-62,58
Autres charges	5 143,62	482,23	4 661,39	966,63
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 546 457,26**	**2 415 402,74**	**131 054,52**	**5,43**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**34 944,19**	**-53 010,64**	**87 954,83**	**165,92**
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	3 782,16	4 862,47	-1 080,31	-22,22
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**3 782,16**	**4 862,47**	**-1 080,31**	**-22,22**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-3 782,16**	**-4 862,47**	**1 080,31**	**22,22**
RÉSULTAT COURANTavt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**31 162,03**	**-57 873,11**	**89 035,14**	**153,85**
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	45,00	1 000,00	-955,00	-95,50
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**45,00**	**1 000,00**	**-955,00**	**-95,50**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-45,00**	**-1 000,00**	**955,00**	**95,50**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**2 581 401,45**	**2 362 392,10**	**219 009,35**	**9,27**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 550 284,42**	**2 421 265,21**	**129 019,21**	**5,33**
Bénéfice ou Perte	**31 117,03**	**-58 873,11**	**89 990,14**	**152,85**

Certifié conforme à l'original

[redacted]

TALENZ
GROUPE FIDORG

PRAXITY
Empowering Business Globally

Promocash
Grandir ensemble

EURL ITHAQUE
Zi de l'ecartelée 10 rue de colbert
35300 FOUGERES

COMPTES ANNUELS
Période du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Certifié conforme à l'original

TALENZ GROUPE FIDORG

rue des Bateliers - ZI
14800 TOUQUES
02.31.14.62.00
deauville@talenz-fidorg.fr

www.fidorg.talenz.fr

BA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 470 755,20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 31 117,03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- La gérance met en oeuvre des plans d'actions et plans de trésorerie définis pour l'avenir afin de permettre la poursuite de l'activité pendant les douze prochains mois. Ces plans d'actions reflètent les intentions de la Direction.

- La Société GENEDIS soutient la Société notamment à travers une aide financière de 36.001 euros sur l'exercice 2021 qui est enregistrée en résultat d'exploitation (compte 74100).

- La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23/03/2020 a entrainé des conséquences dans les comptes des entités concernées. Les impacts de cet évènement sur le bilan et le compte de résultat de l'entité sont retranscrits en annexe sur la base des recommandations de l'ANC diffusé le 18/05/2020.

Les informations présentées ci-après ont été établies selon l'approche ciblée.

- La société a eu recours aux différents dispositifs proposés par l'Etat dans le cadre de la gestion de la situation exceptionnelle :

- *Impact sur le compte de résultat*
 - *Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel soit 8.184 €*
 - *Aide de l'état (COVID 19) soit 36.934 €*

- *Impact sur le bilan*
 - *Souscription d'un prêt garanti par l'état en 2020 pour un montant de 150.000 €*
 - *Report des cotisations sociales du dirigeant (TNS) pour un montant de 33.111 €*

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Exploitation du fonds de FOUGERES (PROMOCASH) en location gérance

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	2 à 5 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ITHAQUE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
Siège Social : 10 rue Colbert – ZI de l'Ecartelée
35300 FOUGERES
RCS RENNES 792 396 319

ANNEXE

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE, L'ASSOCIE UNIQUE ET DIRIGEANT

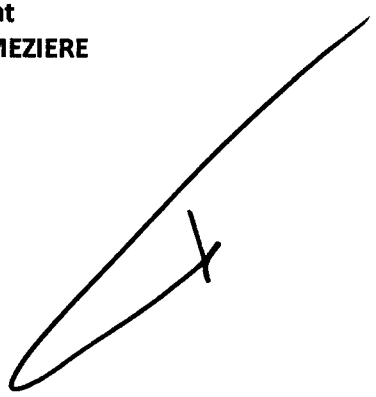
Exercice clos le 31 décembre 2021

- Monsieur Bruno MEZIERE, gérant associé unique, a été rémunéré au titre de l'exercice de ses fonctions, à hauteur de 40 950,00 € au cours de l'exercice écoulé,

- La Société a pris en charge les cotisations sociales de Monsieur Bruno MEZIERE à hauteur de 19 551,00 €.

- Monsieur Bruno MEZIERE détient un compte courant inscrit dans les comptes de la Société à hauteur de 100,00 €, non rémunéré.

Le gérant
Bruno MEZIERE



BM

ITHAQUE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
Siège Social : 10 rue Colbert – ZI de l'Ecartelée
35300 FOUGERES
RCS RENNES 792 396 319

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le trente juin
A dix heures

Le soussigné, Monsieur Bruno MEZIERE,

Associé Unique de la Société « **ITHAQUE** », Société à Responsabilité Limitée, au capital de 7 500 € divisé en 100 parts sociales 75 € chacune,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant associé unique de la Société, Monsieur Bruno MEZIERE, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021.

Les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées en annexe du présent procès-verbal.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2021** et quitus de sa gestion à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce
- Poursuite de l'activité
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

BA

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 31 117 €** décide de l'affecter comme au « ***Report à nouveau*** ».

Conformément à la loi, il est pris acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices et qu'aucune charge n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale au titre de l'article 39-4 du CGI.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce mentionnées en annexe du présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Bruno MEZIERE

BM